

Entrechaux

n° 157 - Janvier 2023



bulletin municipal d'informations

DOMAINE
CHAMP-LONG



Jean-Christophe GELY
Vigneron Récoltant

1900 Chemin de Champ-Long
84340 ENTRECHAUX

Tél. +33 (0)4 90 46 01 58
domaine@champlong.fr
www.champlong.fr

VENTOUX - CÔTES DU RHÔNE

Vins de la Vallée du Rhône - Rhône Valley Wine

**DOMAINE
TAÏÈS** **Le Ventoux**
le Côtes du Rhône
par *Paël Blanc*

Quartier Talès - 84340 Entrechaux, France
Tél: 33(0)4 90 46 02 79 - Fax: 33 (0)9 51 10 99 56 - Mobile: 33 (0)6 15 73 04 50
Contact@domainetales.com www.domainetales.com

**s a r l
ANAYA
CRUEIZE**

Chauffage - Climatisation
Plomberie - Sanitaire
Energies renouvelables

www.anayacrueize.fr

Tél. : 04 90 65 26 32 - 06 82 47 04 84
Mail : contact@anayacrueize.fr
252 chemin des Métiers - 84340 MALAUCENE

HR

*Mariages
Banquets
Réceptions*

*Professionnels
& Particuliers*

**Hervé Rège
Traiteur**

Le village 84340 Entrechaux Tél: 04 90 46 02 50

Auberge d'Anaïs
Restaurant ~ Hôtel



Spécialités provençales
Vue panoramique
Piscine réservée, parking ombragé
Terrasse Jardins

www.aubergeanaïs.com

Route de Saint Marcellin lès Vaison ~ 84340
Entrechaux 04 90 36 20 06

SARL ALLEMAND FILS
Menuiserie Bois/PVC - Ebénisterie



29 Bd des Remparts
84340 MALAUCENE

Atelier : 04 90 65 22 45
Fax : 09 70 32 40 13

ALLEMAND Benoît
06 80 73 47 84
sarlallemandfils@orange.fr

ETUDE
CONCEPTION
ET REALISATION

**Hervé
Bonnert**

Tous travaux d'aménagements intérieurs
Rénovation, Agencement, Décoration
Plafonds, Cloisons, Doublages

04 90 36 31 43
06 63 19 31 13

Vaison La Romaine

SOMMAIRE

01. Le Mot du Maire
03. Les Echos d'Entrechaux
07. Vie Associative
10. Communiqués

16. Conseils Municipaux
21. Urbanisme et Etat Civil
22. Agenda et Permanences
24. Numéros Utiles

Publication : Mairie d'Entrechaux - 1 Place Paul Guinrand - 84340 ENTRECHAUX
Tel : 04 90 46 00 11 - Courriel : mairie.entrechaux@orange.fr
Site internet : <http://entrechaux-en-provence.fr>
Directeur de la publication : Alexandre Roux
Responsable de la publication : Bénédicte Tramontin
Dépôt légal : JANVIER 2023
Impression : Imprimex - Bollène. Diffusion 660 exemplaires.
Photo couverture : Biche dans la neige.

Le Mot du Maire

Entrechalaises, Entrechalaïs,

Alors que cette nouvelle année débute, je souhaite avant toute chose vous présenter mes meilleurs vœux pour 2023. J'espère que la période des fêtes vous aura apporté un peu de réconfort et de chaleur dans un quotidien souvent bien difficile depuis quelques années.

Je forme le vœu que nous puissions néanmoins rester optimiste et que nous gardions confiance en l'avenir, malgré les épreuves que nous sommes parfois appelés à traverser. La vie nous réserve aussi de belles choses dont il faut savoir profiter pleinement.

Je ne crois pas nécessaire de dresser ici une rétrospective de ce qui s'est passé au niveau communal durant l'année écoulée.

Nous nous sommes efforcés de vous en rendre compte au gré des différentes revues et j'aurai l'occasion de revenir sur l'année 2022 lors de la traditionnelle cérémonie des vœux qui se tiendra le jeudi 26 janvier à 18 heures 30 dans notre salle polyvalente.

Cette cérémonie sera également l'occasion, comme le veut la tradition, de mettre plusieurs personnalités à l'honneur. Il s'agira aussi, pour vous, de mieux connaître les membres de notre conseil municipal qui n'ont pas compté leur temps pour notre commune.

Tel était aussi d'ailleurs le sens de notre toute première réunion publique pour laquelle, il faut bien l'avouer, peu d'entre vous se sont déplacés. Je compte donc sur vous pour la prochaine



fois car ce nouvel exercice démocratique me paraît être particulièrement intéressant dans une période de lassitude ou de défiance envers la vie politique et ceux qui l'animent et s'y investissent. Ces moments sont l'occasion d'échanger sur tous les sujets et d'entendre vos remarques et vos suggestions pour notre commune.

C'est aussi dans cet esprit que nous avons voulu lancer le premier «budget participatif» afin que vous puissiez soumettre vos idées pour que le cadre de vie à Entrechaux soit toujours plus agréable. Vous trouverez à la page 12 de cette revue les détails de sa mise en œuvre et je me réjouis par avance des propositions qui nous seront faites. N'hésitez pas, lancez-vous ! Il n'y a pas de mauvaise idée. Ce budget participatif n'est en rien un aveu de manque de projets, je pense que vous l'aurez compris, mais bien la volonté de proposer aux habitants d'Entrechaux d'être acteurs de leur quotidien.

En tous cas, s'il y a bien un administré qui ne manque pas d'idées, c'est bien notre inépuisable Alain Fauqueur. Il doit sans doute penser que l'on s'ennuie à la mairie... mais pour être tout à fait honnête avec vous, je trouve cela stimulant et enthousiasmant de voir des gens se passionner ainsi pour la vie de leur village. Chacun y contribue à sa manière, un peu, beaucoup, passionnément...

Grâce à Alain, vous trouverez ainsi désormais dans votre revue, une nouvelle rubrique qui prendra la forme d'un portrait d'une personnalité de notre village. Ce rendez-vous régulier sera un moyen de mieux se connaître et de ne pas passer à côté de personnes qui ont tant à nous offrir et à nous apprendre.

Comme vous l'aurez compris, je pense que l'échelon communal est primordial car il est en prise directe avec les citoyens. C'est aussi pour cette raison que nous, les maires des petites communes rurales, défendons l'idée que cette collectivité est pertinente et je veux vous en donner ici un exemple concret. Nous allons en effet entreprendre prochainement la révision de notre Plan Local d'Urbanisme. Nous élus entrechalaïs, nous connaissons notre village et ses particularités. Nous élus entrechalaïs, nous vivons quotidiennement et utilisons les services proposés. Nous élus entrechalaïs, nous connaissons vos préoccupations. C'est pourquoi il est fondamental que ce type de document structurant pour notre village soit élaboré en étroite collaboration avec vos élus. Les dernières lois successives en matière d'urbanisme tendent à diminuer drastiquement l'artificialisation de nos campagnes. C'est une bonne chose pour que le monde agricole puisse continuer d'exister car il est fondamental dans la structuration de nos paysages. Mais il est également important que notre village continue à attirer de nouveaux habitants pour que notre activité ne tourne pas au ralenti.

Il s'agit donc de trouver un équilibre entre préservation de notre cadre de vie et développement de notre bourg. C'est d'ailleurs précisément le sens de notre prochaine acquisition avec la maîtrise foncière d'un îlot au cœur du village.

Tout cela pour vous dire encore une fois, que notre action n'a pour seule ambition que de rendre meilleur votre quotidien. Ce qui était le cas en 2022 le sera encore en 2023.

Je vous adresse à nouveau, avec l'ensemble du Conseil Municipal, tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année avant de vous retrouver, nombreux j'espère, lors de notre cérémonie des vœux.

Alexandre ROUX
Maire d'Entrechaux
Conseiller départemental de Vaucluse

Les Echos d'Entrechaux

LE VILLAGE SE DOTE D'UNE BORNE ÉLECTRIQUE

C'est en accord avec la commune que le Syndicat d'Énergie Vauclusien a installé une borne de recharge rapide. Une décision que les élus entrechalaïs ont jugé opportune afin de contribuer à la réduction de la pollution. Cette borne a été installée sur le parking du Grand Jardin, situé à la sortie du village, direction Mollans-sur-Ouvèze, afin de ne pas empiéter sur les places centrales du village tout en restant à proximité des commerces accessibles en moins de 2 minutes.



TRAVAUX DE L'ASA OUVÈZE-VENTOUX

L'ASA Ouvèze-Ventoux exploite un réseau de distribution d'eau destiné à l'irrigation d'environ 100 km sur les communes de Beaumont du Ventoux, Crestet, Entrechaux et Malaucène. Au cours d'une analyse approfondie de son fonctionnement menée entre 2015 et 2018, il s'est avéré qu'une partie de ce réseau devait être rénové pour assurer une utilisation optimale de la ressource en eau. Une partie du réseau créée sur la commune à partir de la fin des années 80 se trouve concerné : il a donc été inclus dans le programme de travaux qui a pour but de remplacer des canalisations et des compteurs. Si l'ASA Ouvèze-Ventoux assure sa part du financement de ces travaux par un emprunt à long terme, 90 % de leur coût est couvert par les aides apportées par le Conseil Régional,

l'Agence de l'eau, le Conseil Départemental de Vaucluse et le FEADER. L'objectif de ces travaux est d'améliorer l'utilisation de la ressource en eau dans l'intérêt de tous.

EXPOSITION DE CHAMPIGNONS

Plus de 200 variétés de champignons ont été présentées au public par les membres de la société mycologique de Vaucluse.



COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

La cérémonie a été suivie par de nombreux Entrechalaïs, quatre porte-drapeaux et un représentant de la gendarmerie. Après les discours officiels lus par Alexandre Roux, maire, et Louis Marien, remplaçant le président des Anciens Combattants Georges Vaysse, puis les dépôts de gerbes, tous ont observé une minute de silence avant d'entonner l'hymne national.



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Maternelle :

Vendredi 21 Octobre, les Moyens ont planté des bulbes. Voici le récit du groupe d'enfants interrogés le jour-même...

«En fait, on a pris des boules» Naima

«On les a mis dans les trous.» Joy

«Ce ne sont pas des boules mais des bulbes de fleur» Maîtresse

«On les a plantés dans des trous» Owen

«C'est Maîtresse. Elle a pris une pioche et elle a creusé des trous» Chloé

«On a mis les bulbes dans les trous» Léo

«En fait, les racines des bulbes, elles étaient en bas» Owen

«On a mis de la terre sur le trou sur le bulbe» Naima

«A la fin, on a arrosé la terre avec un arrosoir» Chloé

«Au printemps, il y aura des fleurs dans le jardin de notre école» Joy

«Il sortira des narcisses, des jacinthes, des tulipes et des jonquilles» Maîtresse

«Le jardin, il va être fleuri». Naima



Primaire :

Pour cette période d'avant les fêtes, les enfants ont été bien occupés. Toutes les classes ainsi que la garderie ont fait des cartes de Noël à glisser dans les colis pour les personnes âgées de notre village. Les enfants ont cuisiné des cookies qui ont été vendus par l'APEE au profit du Téléthon et certains enfants ont participé à la Flashmob le samedi matin organisée par l'association «Lign Tonic».

Durant ces semaines, les enfants ont répété leur spectacle qui a été présenté jeudi 15

décembre à la salle des fêtes. Les enfants étaient vraiment heureux de remonter sur scène pour clore cette période et fêter le début des vacances ! Nous avons fait des ateliers pour préparer des objets et des petits gâteaux pour le marché de Noël qui a suivi la représentation. Jeudi 15 décembre a eu lieu le repas de Noël de la cantine. La garderie et la cantine ont offert les chocolats qui ont été distribués par le père Noël ! Une belle surprise pour tous nos petits élèves ! Merci à Christine, Bibi et Cathy Lecoœur pour ce bon repas ! Vendredi 16, goûter de Noël ! Un grand merci à la boulangerie Valentin qui nous a offert tous les pains au chocolat, à l'APEE pour les clémentines et jus de fruit et à la coopérative scolaire pour les papillotes ! L'équipe enseignante et le centre de loisirs vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !



René Lambert et les membres de l'association des Anciens Combattants sont venus dans la classe des CM1/CM2 pour témoigner de leur vécu de résistant. Une belle rencontre pour nos jeunes citoyens !



BIBLIOTHÈQUE MARY GLASGOW

Le Service Livre et Lecture (Bibliothèque départementale de Vaucluse) propose d'offrir aux usagers un véritable service de proximité via des ateliers sur le thème de l'accompagnement aux outils et usages numériques. Ce service est gratuit et ouvert à tous. Le SLL amène le matériel nécessaire à la mise en place des ateliers (sachant qu'il est toutefois préférable que le lecteur vienne avec son propre matériel). Il s'agit d'un service proposé en coopération avec la bibliothèque Mary Glasgow. Pour évaluer l'intérêt et les besoins des Entrechalois, un questionnaire vous est proposé par votre bibliothèque et le SLL, le but étant d'évaluer les besoins des personnes intéressées et de les orienter vers des ateliers adaptés qui auront lieu au sein de la bibliothèque. Les informations que vous nous confierez seront traitées de manière strictement confidentielle : elles seront analysées statistiquement afin de vous recontacter et vous proposer des dates pour les prochains ateliers. Ces questionnaires sont disponibles en format papier, à la bibliothèque Mary Glasgow.

La bibliothèque d'Entrechaux a accueilli 2 lectures de conte ce dernier trimestre. Ces animations ont accueilli un public d'une dizaine d'enfants à chaque fois, adhérents et lecteurs.

- mercredi 5/10, conte lu par Chantal Pelet sur le thème de l'environnement. Un petit atelier s'en est suivi pour décorer le nichoir à oiseaux fourni par Intercallis.

- mercredi 07/12, l'auteur de livre pour enfants Peterpaolo a fait la lecture de "Lexi à la conquête du Géant de Provence" ainsi qu'un conte de Noël. Une dizaine d'enfants étaient présents. Rachel la bibliothécaire, remercie vivement les parents ayant contribué à l'élaboration du goûter offert après les lectures.

Nous remercions également Josy Navaro d'Intercallis pour son aide à la décoration de Noël de la bibliothèque.

A compter du 1er janvier 2023, la Bibliothèque Mary Glasgow met en place un dispositif de portage de livres à domicile. Pour en bénéficier contacter Rachel aux heures d'ouverture de la bibliothèque au 04.90.46.03.15 le lundi 10h-12h Mercredi 10h-12h et 16h-19h-Vendredi 10h-12h et le 1er samedi du mois 10h-12h.

CULTURE

Le Festival (bien) après les Vendanges revient à Entrechaux samedi 18 Mars 2023 pour une soirée chanson française de Lili Cros & Thierry Chazelle : ils ont produit leur premier album "Voyager léger" en 2011, suivent deux autres albums, "tout va bien" en 2013 et "peau neuve" en 2016 ainsi qu'une tournée ininterrompue de plus de 850 concerts qui voit son apogée à l'Olympia en mai 2019. Lili, à la basse et aux percussions corporelles, a une voix merveilleuse qui se marie parfaitement avec celle de Thierry, à la guitare et à la mandoline. Leurs chansons ciselées, leurs mélodies entraînantes, leur humour, leur complicité et leur énergie sont communicatives et le public est unanime : Hip ! Hip ! Hip ! est un spectacle à voir absolument par les temps qui courent, un spectacle qui fait du bien.

Salle polyvalente – 21h- Prix : 15€ - buvette tenue par Lign Tonic (avant et après le spectacle).



PORTRAIT D'UN ENTRECHALAIS : André MEYER



Modeste et discret, André Meyer est un peu l'encyclopédie du village où il est né il y a près d'un siècle. C'était en 1928, quartier de La Mure, dans la ferme autrefois fortifiée et inscrite au cadastre napoléonien, déjà propriété Meyer en 1892.

Un ancêtre, Jean-Pierre Meyer, le 17 mai 1793, avait fait le serment de « *maintenir la liberté, l'égalité, la République une et indivisible, et de mourir s'il faut en les défendant* ».

Plus tard, André a quitté le chemin St André pour la Chauchière dans la maison devenue ensuite De Weck. Sa grand-mère y avait tenu l'épicerie « Casino ». Marié à Cécile Davin, ils construisirent et s'installèrent quartier

Ste Catherine, en 1970, où je les ai rencontrés le 3 décembre dernier.

Son père, venu de la Drôme, devenu viticulteur, avait transmis son nouvel ADN d'exploitant à ses fils, André et Jean. Détail, vers 1914, il avait connu Le Rigaou (rouge gorge), le dernier ermite d'Entrechaux réfugié à Notre Dame de Nazareth.

Dès son Installation comme exploitant, André a trouvé plaisir à suivre les innovations techniques. Il s'est beaucoup impliqué dans l'organisation du métier d'agriculteur en prenant des responsabilités syndicales à la FDSEA, et sociales à la Mutualité Sociale Agricole, et pour la formation au Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM), que ce soit à Entrechaux, à Vaison, ou pour le Vaucluse, jusqu'à être vice-président national du CIVAM.

Affaires rondement menées puisqu'en plus des travaux de la terre et des vignes, il était chargé de missions, à Paris. Il y allait quelques jours, parfois la journée, prenant le train à 5 heures du matin pour rentrer tard dans la nuit. Parfois à Bruxelles pour le FEOGA ou la Commission Européenne. Le CIVAM l'a conduit à de nombreux échanges et à une visite à Donaueschingen, en Allemagne. Il avait appris alors à jongler avec les réunions téléphoniques, le Minitel et les fax. Au jourd'hui, il jongle avec Internet (oui, à 94 ans !) toujours curieux du monde comme il va. Serez-vous étonné que le Ministre de l'Agriculture l'ait élevé au rang d'Officier du Mérite Agricole ?

Il s'est affirmé très engagé en faveur de l'Europe, un peu à travers le MRP Mouvement Républicain Populaire, réputé centriste et démocrate chrétien. En 1983, il a été élu conseiller municipal sur une liste comprenant alors cinq femmes.

De 2002 à 2006, lors des nombreuses séances de l'atelier d'écriture, il était le seul homme présent à côté de Renée Bagnol, Marie-Rose Gras et Hélène Courbon, également d'Henriette Guinrand, Mireille Bonnet, Henriette Rupp et Marie-Jo Poyol et quelques autres. Leurs travaux avaient conduit aux « *Mémoires du village d'Entrechaux* », toujours prêté par la bibliothèque Mary Glasgow. Tous ensemble, ils ont recueilli et fait revivre les cafés du village, la lecture des journaux, la mode, les mariages, les bals à la Libération avec saxo, trompette, accordéon et batterie, etc...

André s'est toujours intéressé à l'histoire de notre village et il a souvent conduit, guidé et commenté des visites de découverte, même pour les farouches moines du Barroux. ! Emile Comte le considérait comme son « petit-fils ».

Conclusion nostalgique : les commerces disparaissent et les Entrechalais ont perdu le plaisir des relations amicales et de voisinage. Heureusement que nos élus embellissent le village. Bravo pour le marché d'été du mercredi et heureusement que nos voisins venus de Belgique sont aimables et aiment venir rire avec nous ! (Texte d'Alain Fauqueur)

PS : Les portraits suivants, à venir seront ceux d'Entrechalais successivement :

un professionnel actif, puis un jeune plein d'avenir, suivi d'un ancien porteur de mémoire.

Vie Associative

RANDOPASSION84 :

L'année 2022 s'en est allée avec son lot de bonnes et de mauvaises nouvelles.

Marquée par le décès d'une de nos adhérentes, Yvette, à qui nous pensons souvent lors de pérégrinations et puis la situation internationale avec la guerre à nos portes. Cette dernière nous a fait participer à l'achat du drapeau de l'Ukraine qui a flotté sur le château d'Entrechaux afin de nous associer à ce peuple courageux et montrer notre attachement à la liberté, au droit à l'autodétermination des peuples. Cette liberté, nous la chérissons tous les jours et chaque fois que nous empruntons nos beaux sentiers de Provence.

Cette saison a vu grossir nos rangs à 30 adhérents qui randonnent soit dans le groupe 1 (petites randonnées) ou dans le groupe 2 (randonneurs confirmés).

Après avoir participé au Téléthon 2022, qui a bien marché, nous programmons pour les temps prochains :

- un après-midi dansant le dimanche 5 février après-midi avec Lionel Chayas Animation
- un séjour de randonnées, au mois de mai, de 3 jours en Ardèche auquel les deux tiers des adhérents participent.
- et sans doute d'autres choses encore... mais il est prématuré d'en faire état.

Au nom de tous nos adhérents, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année en famille et une très bonne année 2023 où la paix, la concorde et la tolérance en seront des marqueurs.

<https://www.randopassion84.fr>

ENTRECHAUX VOCALISE :

C'est la chorale d'Entrechaux. Forte de 24 choristes et emmenée par Lionel Chayas, elle répète tous les lundis soirs à 19 h 30 dans la salle de la mairie.

Quelque soit la voix qui vous caractérise vous y trouverez votre place pour un répertoire de variété et de chansons populaires.

Le concert qu'elle a donné pour le Téléthon a

fait salle comble et a été apprécié autant des spectateurs que des choristes.

Contact : Lionel CHAYAS : 06 16 83 60 70
lionelchayasanimation@orange.fr

TÉLÉTHON

Cette année encore "l'union fait la force" !

Le 2-3-4 décembre, 8 associations ont uni leurs forces pour un même combat à savoir le Téléthon et sa recherche.

Pour les nommer : Randopassion84, Association de Sauvegarde du Château, BMX, Intercallis, APEE, Comité des Fêtes, Lign' tonic et Entrechaux Vocalises.

Malgré le temps maussade mais grâce aux animations proposées, le week-end nous a permis de remonter à AFM Téléthon 3953.87€ soit 1000€ de plus qu'en 2021.

La vente de décors de Noël à l'Agence Postale Communale, et sur des marchés tout le mois de décembre, permettra de faire progresser cette somme.



LIGN TONIC

Depuis septembre nous avons repris nos cours de sport sans Pass sanitaire :

Dans la salle de la Mairie les : Mardi 20h-21h step et trampoline

Jeudi 20h-21h cardio, stretching Par Mélina

Vendredi 9h-10h gym douce/seniors Par Marie

Dans la salle des associations :

Nouveauté cette année, cours enfants les :

Mercredis 15h-16h gym tonic 6-10ans - 16h15-17h gym éveil 4-6ans

Le 19 octobre a eu lieu notre assemblée

générale avec la démission dans le bureau en tant que trésorière adjointe de Céline Malen. Nous la remercions chaleureusement pour son implication sans faille, sans compter son temps. Elle est remplacée par Audrey Constantin à qui nous souhaitons la bienvenue. Les cours sont variés par les actualités : Octobre rose, Halloween et le Téléthon. Samedi 3 décembre Lign'Tonic a participé pour la cause au Téléthon en faisant un flashmob devant la mairie avec nos adhérents, les enfants du village, les villageois et visiteurs. Un grand merci aux participants qui ont bravé la pluie et le mauvais temps. Jeudi 15 décembre Lign' tonic a fêté Noël avec un cours ludique suivi d'un apéro d'înatoire.

Nos animations en 2023:

Mardi 21 février : cours spécial mardi gras
Samedi 18 mars Lign'Tonic tiendra la buvette pendant la soirée du Festival après les vendanges animée par Lili Cros et Thierry Chazelle. Nous vous y attendons nombreux
Dimanche 2 avril Vide-dressing : les inscriptions commenceront début mars.
Contact : 06 38 15 01 23 après 17h ou mail lign.tonic@gmail.com
Samedi 29 juillet notre repas d'été.
Venez nous rejoindre début janvier, il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges...
Lign Tonic vous souhaite à tous une excellente année 2023, prenez soin de vous.

INTERCALLIS



Ceci est un appel lancé dans nos vallées, à travers les collines et dans nos chemins, pour le prochain Cabaret d'Entrechaux. Ce sera un Cabaret 2023 plus grand et plus beau qu'en 2022 ! Vos talents et votre action sont invités, dès à

présent. Et attendus. Faites voir ! Venez sur la scène, répétez ! On vous tire par la manche ! Allez, ne soyez pas timides ! Vos relations artistiques, votre savoir-faire en organisation, aussi, sont convoqués : programmation, animation, sons et lumières, etc. Tout ce qui

fait la réussite d'un cabaret.

Avec l'aide de la mairie, grâce à la mise en action de chacun et grâce à l'enthousiasme de tous, l'édition de Paroles et Musiques 2023 sera plus grandiose et plus belle que la précédente. Laissez vos coordonnées à : intercallis@entrechaux.info ou à Alain :

06 81 82 62 29. Nous vous contacterons.

Les adhérents INTERCALLIS ont été enthousiastes et fiers de participer à la deuxième édition du Téléthon entrechalais avec d'autres associations du village. Nos soupes ont été dégustées et appréciées par bon nombre d'entre vous, nous vous en remercions et vous disons à l'année prochaine !

BMX CLUB ENTRECHAUX

Une année sportive 2022 de qualité !

L'année 2022 fut pour le BMX Club Entrechaux un bon cru.

De très bons résultats sportifs avec notamment 3 pilotes participants au Challenge Mondial à Nantes l'été dernier ; une incroyable demi-finale pour notre pilote nationale, Anaïs BOMPARD (15ème mondiale du coup) en plus de sa finale au Trophée de France de BMX. Une jeune pilote prometteuse également avec Manon AUBERT qui fait Championne Départementale, Régionale 2022 et finaliste au Trophée de France 2022 (6ème) ou encore Quentin JEAN qui devient pilote Nationale pour la saison 2023 après toutes ses belles performances aux différents Challenges France au printemps dernier.

Bref, notre club compte dans ses rangs de bons pilotes, fruit d'un encadrement de qualité avec de nombreux autres pilotes en devenir. Beaucoup de satisfaction à ce jour mais notre association ne peut se contenter uniquement de cette vitrine. Nous devons continuer de nous développer et avancer vers la plus haute performance afin d'aider nos pilotes à atteindre leur rêve de haut niveau.

L'année 2023 sera consacré en partie à cette tâche en recherchant de nouveaux partenaires financiers (Dons en Mécénat notamment) afin d'aider les familles des pilotes à participer aux compétitions les plus

relevées en France, en Europe et dans le Monde. Le nerf de la guerre restant l'aspect financier pour tout le monde et nous souhaitons aider nos jeunes à ce que cet aspect ne soit pas un frein à la poursuite de leurs rêves.

Côté vie du club, nous essaierons d'organiser une course interclub en mai ou en juin ainsi que la fête du club aux beaux jours pour des moments de partage et de convivialité autour de notre belle piste. Tous ceux et celles qui veulent essayer le BMX pour leurs enfants, filles et garçons, mais aussi les adultes sont toujours les bienvenus. Renseignements auprès du Président au 06 61 14 37 96 ou via notre page BMX club Entrechaux sur Facebook.



TEAM ENTRECHAUX V.H

Rallye Monte Carlo Historique 2023

Le 25ème Rallye Monte Carlo Historique se déroulera du jeudi 26 janvier au mercredi 1er février 2023. Près de 300 voitures seront au départ de cette épreuve mythique. Notre équipage : Xavier BERNARD et Lucien ARTILLAN est pour la 4ème fois engagé sur une Porsche 924 de 1978, toujours avec le N°82. Cette année, ils prendront le départ de Turin en Italie pour un parcours de concentration qui les conduira au parc de regroupement à Monaco d'où ils s'élanceront le samedi 28 janvier au matin pour un parcours de 16 épreuves spéciales parmi lesquelles beaucoup ont fait les beaux jours du Rallye Monte Carlo des années 70/80. Les amateurs de sport automobile et de voitures anciennes de rallyes pourront venir encourager notre équipage dans les départements voisins de la Drôme et de

l'Ardèche :

Dimanche 29 janvier : 11h20 Burzet-Saint Martial

Lundi 30 janvier : 12h35 Egalayes-Verclause

Mardi 31 janvier : 8h25 Saint Nazaire le Desert-La Motte Chalancon - 10h Montauban sur l'Ouvèze - Laborel

Les horaires mentionnés sont approximatifs et sont ceux de la première voiture. Bonne route à notre équipage que nous espérons retrouver au parc fermé le mercredi 1er février 2023 au petit matin.



CLUB DU TEMPS RETROUVÉ

Souhaitons que l'harmonie soit au rendez-vous pour cette année 2023 car le Club fait le maximum pour le bien-être de chacun de ses membres en leur proposant des divertissements variés et des sorties intéressantes. Cherchant à innover en permanence il sera proposé, en plus des activités habituelles du mercredi, un agenda assez attrayant : C'est ainsi qu'en plus des réunions convenues du mercredi nous avons inscrit au calendrier les événements suivants : Mercredi 28 février : Journée gratuite avec "Pro- Confort "

Dimanche 26 mars : Super Grand Loto. Salle Polyvalente, ouvert à tous (ouverture des portes à partir de 13h30)

Mercredi 29 mars : Anniversaires des adhérents nés au 1er trimestre et repas (20 €) Salle polyvalente à 12h

Mercredi 12 avril : Sortie à Montpellier. Départ en direction de Châteauneuf du Pape, arrêt à la distillerie Blachère la plus ancienne de Provence (production de sirops, liqueurs, eaux de vie et du célèbre Pac Citron). L'après midi, visite de l'aquarium à Montpellier.



Notre équipe a besoin de vous comme vous avez besoin d'elle. Notre groupe influe sur vos relations et offre l'opportunité de sortir d'un cadre parfois un peu étroit. Comptez sur notre Présidente qui n'a de cesse de veiller au bon fonctionnement de notre association de seniors pour satisfaire au mieux l'ensemble de nos adhérents.

ASSOCIATION PARENTS ÉLÈVES ENTRECHAUX

L'APEE remercie les parents qui s'investissent auprès de l'association. Depuis la rentrée, nous avons participé en tenant la buvette du vide-grenier où nos élèves qui partiront au ski au mois de janvier, très motivés, ont récolté 662€ pour leur voyage. Nous avons organisé une soirée Années 80, qui a eu un franc succès. Nous avons offert le goûter à tous les élèves, le vendredi 16 décembre. La Boulangerie VALENTIN a offert les pains au chocolat avec des chocolats, les maîtresses des papillotes et l'APEE des jus de fruits.

- Samedi 11 février, nous organisons une soirée Années 90/2000 sur le thème chic détail choc avec repas et bien sûr notre DJ Bruno Animations.
- Dimanche 12 mars aura lieu notre habituel loto des écoles.
- Samedi 24 juin sera la fête des enfants avec un repas participatif et bien sûr DJ Bruno Animations, place du presbytère.

Les membres de L'APEE vous souhaitent une très bonne année 2023 !

Communiqués

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2023

Cette année, la commune d'Entrechaux réalise le recensement de sa population : L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023 par 3 agents recenseurs : Josiane Clément, Anne-Rose Lelièvre et Bénédicte Tramontin et un coordonnateur communal : Cathy Blanc.

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Un agent recenseur vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document, contactez la mairie au 04 90 46 00 11.

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire et gratuit.



Nombre d'habitants au 1er janvier 2023 : 1.171 habitants.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

J'adopte les bons gestes :

Je ne jette pas «tout à l'égout» !

Afin d'assurer le bon fonctionnement des réseaux et de la station d'épuration et ainsi préserver le milieu naturel, vous ne devez jamais jeter dans le réseau d'assainissement

Des objets solides : tels que les lingettes (même biodégradables), cotons-tiges, serviettes hygiéniques et tampons, mégots, litière pour chat, les chewing-gum, les lentilles de contact, le fil dentaire et même essuie-tout ou mouchoirs en papier doivent être jetés à la poubelle. Les tubes de rouleaux de papier toilettes soit-disant biodégradables ne le sont pas du tout. En réalité une fois «fondus» ils se transforment en une boule de colle qui s'agglomère avec les déchets solides. Ces amas de déchets solides forment des bouchons qui bloquent les écoulements. Les eaux usées peuvent alors remonter dans les habitations ou déborder sur les trottoirs et les routes et polluer le milieu naturel. De la même manière, vos restes alimentaires peuvent boucher vos siphons et canalisations. Jetez-les à la poubelle ou dans votre composteur !

Eaux Parasites : Il est également interdit de déverser des eaux pluviales, (gouttières et caniveaux) eaux de piscine.

Des produits toxiques ou médicaments : Les produits toxiques comme les peintures, vernis, solvants ou produits de jardinage réduisent l'efficacité du traitement biologique des eaux usées par les bactéries. Quant aux produits ménagers et d'entretien, il est préférable de les choisir biodégradables et ne pas les surdoser.

En résumé, jeter ces objets dans les réseaux d'assainissement :

- Risque de boucher vos toilettes et vos canalisations
- Obstrue les réseaux d'assainissement
- Engorge les dégrilleurs des stations d'épuration
- Provoque le dysfonctionnement de la station d'épuration
- Peuvent générer le déversement des eaux usées vers le milieu naturel
- Provoque un surcoût facilement évitable de nos factures d'assainissement

Des tests (fumées et colorants) sont effectués régulièrement pour vérifier la conformité des branchements individuels.

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

Votre propriété est située en zone non urbaine

Vous devez débroussailler les abords de toutes les constructions : dans un rayon de 50 mètres autour des bâtiments ou installations de toutes natures (y compris les piscines).

- 3 mètres de part et d'autre des chemins privés y donnant accès.

Ces travaux sont à la charge du propriétaire de la construction ou de ses occupants (locataires, fermiers...). Ce principe relève de l'application de l'article 1384 du Code civil selon lequel toute personne doit assumer la responsabilité des choses qu'elle a sous sa garde. En conséquence, la mise en œuvre des mesures de sécurité destinées à protéger le bien bâti incombe effectivement au propriétaire de ce dernier.

Votre propriété est située en zone urbaine ou dans un lotissement (C'est également le cas pour les ZAC, AFU, terrains de camping, stationnements de caravanes...) : Vous devez débroussailler la totalité de la surface de votre terrain, qu'il soit ou non construit.

Le débroussaillage consiste à réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité de l'incendie et de limiter sa propagation. L'arrêté préfectoral du 18 février 2013 définit les travaux à effectuer :

Aux abords immédiats des bâtiments :

Enlever les arbres, les haies végétales, les branches d'arbres et arbustes situés à moins de 3 mètres d'une ouverture ou d'un élément de charpente apparente.

Supprimer toutes branches situées à moins de 2 mètres de tout point du toit.

Enlever les arbres en densité excessive de façon à ce que chaque houppier soit distant d'au moins 2 mètres des houppiers voisins (à l'exception des arbres d'une hauteur supérieure à 15 mètres dont l'élagage dépasse 4 mètres et sous lesquels aucune végétation intermédiaire n'est présente).

Enlever les bois morts, dépourvus ou dominés sans avenir, ainsi que les parties mortes des végétaux (branches sèches).

MUTUELLE COMMUNALE

Réunion d'informations
lundi 30 janvier 2023 à 11h en mairie.

La commune d'Entrechaux se mobilise pour vous apporter un service concernant votre santé.

La commune d'Entrechaux a signé une convention concernant la santé pour votre commune avec le groupe Axa.

Afin de vous présenter l'offre santé pour votre commune nous organisons une réunion en mairie, suivie d'un apéritif, le lundi 30 janvier 2023 à 11h00. Si toutefois vous ne pouviez pas vous déplacer lors de cette réunion vous pouvez contacter **Béatrice Arconada** au 06 49 87 57 53.

AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT DE VAUCLUSE (ADIL)

Vous pouvez bénéficier des conseils des juristes de l'ADIL lors de rendez-vous au siège sur Avignon 2 Rue Etienne ou encore par téléphone au 04 90 16 34 34 par mail : conseils@adil84.fr

DÉCLIC NUMÉRIQUE

Le Tiers-Lieu de Carpentras organise un programme «Déclic Numérique» dans la salle de la mairie d'Entrechaux :

lundi 23 janvier 2023 de 10h à 11h30.

Puis une 1ère session **du 16 au 20 janvier 2023 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.**

Une 2ème session **du 06 au 10 février 2023 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.**

La présentation du programme « Déclic Numérique » gratuit et réservé aux bénéficiaires du RSA. Objectifs de la formation : apprendre les bases informatiques Pour vous inscrire et réserver votre place sur une des 2 sessions téléphonez au 04 83 97 00 49 ou envoyez un mail à contact@letierslieudecarpentras.fr Cette action est financée par le département du Vaucluse.

BUDGET PARTICIPATIF :

Monsieur le Maire propose de mettre en place un budget participatif selon le règlement intérieur qui suit.

Le budget participatif est destiné à rendre acteur les administrés en faisant des propositions concrètes réalisables rapidement pour leur quotidien. Il permet à chacun d'exprimer sa créativité au profit du commun. Il est ouvert à tous les résidents entrechalais de plus de 16 ans ainsi qu'aux contribuables du village.

Les projets proposés devront respecter les critères énoncés suivants :

- Chaque proposition devra comporter le nom de son auteur,
- Ne pas satisfaire des intérêts privés ou particuliers,
- Respecter l'intérêt général (= bénéficier à tous les habitants gratuitement), l'égalité et le développement durable,
- Être cohérent avec le projet municipal,
- Respecter la réglementation en vigueur,
- Ne pas nécessiter l'acquisition ou la location d'un local ou d'un terrain (s'inscrire dans le patrimoine communal disponible),
- Ne pas être en passe d'être réalisé ou en cours d'exécution,
- Correspondre à des dépenses d'investissement,
- Limiter les coûts de fonctionnement et de gestion d'entretien courant,
- Ne pas être relatif à l'entretien normal et régulier de l'espace public,
- Être réalisable dans un délai d'un an,
- Être suffisamment précis pour pouvoir être estimé juridiquement, techniquement et financièrement,
- Être techniquement réalisable,
- Ne pas dépasser l'enveloppe de 10 000 € toutes dépenses comprises,
- Déposer sa proposition par courrier ou courriel,

- Date limite de dépôt des propositions au 15 mars 2023.

Le projet lauréat sera choisi parmi toutes les propositions reçues par les membres du conseil municipal.



La mairie utilise désormais l'application
PanneauPocket pour continuer à
vous informer et alerter

My City Pocket laisse la place à PanneauPocket



Retrouvez les actualités officielles diffusées par votre Mairie, votre Gendarmerie, votre syndicat des eaux... Tout votre bassin de vie sur la même application.

✓ **Gratuit**

✓ **Anonyme**

✓ **Sans Publicité**

Téléchargez l'application sur :



Scannez-moi



Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

SL Jardin

- CRÉATION ET ENTRETIEN
- ÉLAGAGE - ABATTAGE - TAILLE
- DÉBROUSSAILLAGE
- ÉVACUATION DES VÉGÉTAUX
- NACELLE / BROYEUR

DEVIS GRATUIT / DÉPLACEMENT TOUTES DISTANCES

Simon Lelièvre 06 58 84 75 83
sljardin@outlook.fr

LOCATION DE BENNES
de 2 à 10m³
PROS & PARTICULIERS

Benne végétaux	7m³	140€ TTC
	10m³	160€ TTC
Benne à gravats	3m³	130€ TTC
Benne à encombrants	6m³	140€ TTC
	10m³	160€ TTC
Plateau épave	4x2m	70€ TTC

GRAVATS - VÉGÉTAUX - MÉTAUX - ENCOMBRANTS - ÉPaves ...

POSE ET DÉPOSE DE LA BENNE
DÉPLACEMENTS TOUTES DISTANCE

06 58 84 75 83
sljardin@outlook.fr

Mas ONCLE ERNEST

Vigneron-Récoltant
en Vallée du Rhône

325 Chemin du Rat Collet Blanc
84340 ENTRECHAUX

Tél : 06 64 71 56 15
Mail : mas-oncle-ernest@hotmail.fr
Site : www.mas-oncle-ernest.com

Paiella
Évènements Divers

06 38 10 79 60

CUISINE DE BISTROT
BAR A VINS / COCKTAILS
AMBIANCE MUSICALE

PIF & HERCULE
Le bistrot

320 av. Ulysse Fabre - 84110 Vaison-la-Romaine - Tél. 07 77 98 04 48
www.pifethercule-bistrot.fr

Côté Ventoux Immobilier

Agence
Côté Ventoux Immobilier

Mr Vincent BENOIT
Agent commercial

Un partenaire de qualité pour vous accompagner !

Tel 06 65 20 87 78
vincent@cote-ventoux-immobilier.fr
www.cote-ventoux-immobilier.fr

Olivia Bennani-Rungs
06 12 87 60 47
olivia.yogaenprovence@gmail.com

YOGA
- EN PROVENCE -

Cours sur Vaison la Romaine et Entrechaux

Audrey Coiffure
À DOMICILE
FEMME • HOMME • ENFANT

06 18 83 23 66

Namélia
Nails & Beauty

44 chemin du Béal
84340 ENTRECHAUX

07.77.60.41.27

Namélia Nails & Beauty
@namelianailsbeauty

THÉRAPEUTE REIKI

Énergéticienne
Magnétisme
Soins sur RDV
06 88 88 77 83

Mme Bagnol éricka
Gîte de l'harmonie
84340
Entrechaux

TAXI
DU TOULOURENC
ENTRECHAUX

VICTOIRE Cédric (EIRL)
385 chemin de Ste croix
84110 Vaison la romaine

Taxidutoulourenc@aol.com
transport médicaux toutes
caisses, gare, aéroport,
tourisme

0685552100

DE FIL EN CRIN
Couture et Tapisserie d'Ameublement

3 Rue des trois pèlerins
84340 MALAUCENE

06 23 86 26 42
defilencrin@orange.fr
www.defilencrin.com
facebook

SANDRINE DONAT
Artisan

BOULANGERIE PATISSERIE

VALENTIN

ENTRECHAUX

04 90 46 03 25

Adispo Services
Chez vous, pour vous rendre service !

- Ménage, repassage, jardinage
- Aide à la toilette, repas, courses

APA, PCH, CARSAT

Vaison la Romaine

04 90 51 10 46

Comptes-Rendus des Conseils Municipaux

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 11 Nombre de conseillers représentés : 4 Votants : 15

Etaient présents : Mme Barbara BLANC, Mme Christiane COUVREUR, M. Philippe GUINTRAND, M. Dominique FRANCOIS, M. Géry KWITA, M. Ludovic LAGNEAU, Mme Catherine LECOEUR, Mme Catherine MONTIGNY, M. Thierry PASCAL, M. Alexandre ROUX, Mme Agnès TOURNIAYRE

Absents : Mme Marie Josée CLEMENT donne pouvoir à Mme Agnès TOURNIAYRE, M. Claude DUSSAUD donne pouvoir à Mme Catherine MONTIGNY, M. Jérôme BENOIT donne pouvoir à M. Ludovic LAGNEAU, Mme France FARON donne pouvoir à M. Alexandre ROUX.

Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

1/ Désignation du secrétaire de séance :

M. Philippe Guintrand est désigné secrétaire de séance.

2/ Validation du compte rendu de la séance du 27 juillet 2022

Le compte rendu de la séance du 27 juillet 2022 est validé.

3/ Décisions municipales :

M. le Maire rend compte des décisions prises au titre de ses délégations.

Renonciation au droit de préemption :

Objet	Localisation
Non bâti	Route des Princes d'Orange
Bâti sur terrain propre	Rue du Grand Jardin

Devis acceptés :

Objet	Prestataire	Montant HT	Montant TTC
Peinture logement communal	Mickaël BLANCHARD	2 232,20 €	2 232,20 €

4/ Choix du prestataire pour les travaux de marquage au sol (peinture routière)

M. le Maire précise qu'une consultation a été lancée pour la fourniture et la mise en œuvre de peinture routière à différents points du village. M. le Maire propose de retenir l'entreprise Miditraçage qui a remis l'offre la plus économiquement avantageuse pour un montant de 5 890,89 € HT soit 7 069,07 € TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **Choisit l'entreprise Miditraçage pour la fourniture et la mise en œuvre de peinture routière pour un montant de 5 890,89 € HT.**

- **Autorise le Maire à signer le devis.**

5/ Choix du prestataire pour les travaux de voirie dans la traversée du village

M. le Maire précise qu'une consultation a été lancée pour des travaux de voirie dans la traversée du village. M. le Maire propose de retenir l'entreprise Missolin qui a remis l'offre la plus économiquement avantageuse pour un montant de 13 220,00 € HT soit 15 864,00 € TTC.

M. le Maire précise que ces travaux seront financés à hauteur de 27,5% par le département de Vaucluse.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **Choisit l'entreprise Missolin pour la réalisation de ces travaux pour un montant de 13 220,00 € HT.**

- **Autorise le Maire à signer le devis.**

6/ Choix du prestataire pour les travaux de changement de menuiseries dans les logements communaux

M. le Maire précise qu'une consultation a été lancée pour remplacer les menuiseries des logements communaux situés dans l'immeuble de l'Ancienne Poste. M. le Maire propose de retenir l'entreprise Alu Vaison qui a remis l'offre la plus économiquement avantageuse pour un montant de 8 328,00 € HT soit 9 993,60 € TTC.

M. le Maire précise que ces travaux seront financés à hauteur de 70% par le département de Vaucluse.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **Choisit l'entreprise Alu Vaison pour les travaux de changement des menuiseries dans les logements communaux pour un montant de 8 328,00 € HT.**

- **Autorise le Maire à signer le devis.**

7/ Modification de la régie bibliothèque

M. le Maire propose d'apporter des modifications à la régie Bibliothèque pour permettre aux estivants ne disposant pas de carnet de chèques de payer en espèces :

- Ajout des espèces dans les modes de paiements autorisés

- Mise en place d'un fonds de caisse de 50 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **Accepte de modifier la régie bibliothèque.**

8/ Convention avec la SAFER

M. le Maire précise que la commune a signé une convention d'intervention foncière avec la SAFER qui arrive à échéance en fin d'année 2022. Il est proposé de renouveler cette convention qui permet à la SAFER, sur le territoire de la commune d'apporter son soutien en terme d'ingénierie foncière.

La convention serait renouvelée pour une durée de 3 ans (2023-2025) et le coût pour la commune serait de 400€ par an.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **Accepte de signer la convention d'intervention foncière avec la SAFER**

- **Autorise le Maire à signer la convention.**

9/ Versement d'une subvention au budget RMI

M. le Maire précise qu'en application de l'article L2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de verser une subvention d'équilibre au budget annexe revue municipale d'information. M. le Maire propose de verser une subvention d'un montant de 2 107 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **Approuve le versement d'une subvention d'investissement de 2 107 € au budget annexe revue municipale d'information.**

10/ Décision modificative – budget revue Municipale d'Information

M. le Maire précise qu'il convient de faire une décision modificative au budget annexe Revue Municipale d'Information. Suite au versement d'une subvention d'un montant de 2 107 € du budget principal au budget annexe, il propose de faire les virements de crédits suivants :

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Compte	BP 2022	DM	Nouveau BP 2022
011	6236 - catalogues et imprimés	3 320,00 €	+ 1 332,00 €	4 652,00 €

Recettes de fonctionnement				
Chapitre	Compte	BP 2022	DM	Nouveau BP 2022
77	774 - subvention du budget principal	775,00 €	+ 1 332,00 €	2 107,00 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **Accepte de réaliser la décision modificative présentée ci-dessus.**

11/ Modification de l'indemnité du Maire

Dans sa séance du 4 juin 2020, le conseil municipal avait fixé l'indemnité du maire à 44% de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale. Il est proposé, à compter du 1er octobre 2022, de fixer cette indemnité à 42,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale.

M. le Maire ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **Accepte de baisser l'indemnité de M. le Maire à 42,5% de l'indice brut terminal de la fonction publique territoriale.**

Questions diverses :

a/ Compte rendu des réunions des commissions communales et intercommunales
M. le Maire rend compte des réunions des commissions communales et intercommunales.

b/ Toilettes place de l'église

Une discussion est lancée concernant des travaux de modification des toilettes publiques situées sur la place de l'église.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 14 Nombre de conseillers représentés : 1 Votants : 15

Etaient présents : Mme Barbara BLANC, Mme Marie-Josée CLEMENT, Mme Christiane COUVREUR, M. Claude DUSSAUD, M. Philippe GUINTRAND, Mme France FARON SOURCEAUX, M. Dominique FRANCOIS, M. Géry KWITA, M. Ludovic LAGNEAU, Mme Catherine LECOEUR, Mme Catherine MONTIGNY, M. Thierry PASCAL, M. Alexandre ROUX, Mme Agnès TOURNIAYRE

Absents : M. Jérôme BENOIT donne pouvoir à M. Géry KWITA

Secrétaire de séance : M. Philippe GUINTRAND

1/ Désignation du secrétaire de séance :

M. Philippe Guinrand est désigné secrétaire de séance.

2/ Validation du compte rendu de la séance du 22 septembre 2022

Le compte rendu de la séance du 22 septembre 2022 est validé.

3/ Décisions municipales :

M. le Maire rend compte des décisions prises au titre de ses délégations.

Renonciation au droit de préemption :

Objet	Localisation
Bâti sur terrain propre	Quartier les Reyssasses

Devis acceptés :

Objet	Prestataire	Montant HT	Montant TTC
Point d'Eau Incendie- Route de Faucon	SAUR	2 207,99 €	2 649,59 €
Ampoules Guirlande	BL Diffusion	1 248,00 €	1 497,60 €
Panneaux signalisation	SIGNATURE	1 185,70 €	1 422,84 €
Potelets	COMAT et VALCO	1 429,00 €	1 714,80 €
Peinture routière (compléments)	MIDITRACAGE	1 250,01 €	1 500,01 €

4/ Décisions modificatives – budget principal

M. le Maire propose de faire les 2 décisions modificatives suivantes au budget principal :

En fonctionnement :

Chapitres	Compte	Budget	DM	Nouveau budget
012 - charges de personnel	64111- personnel titulaire	416 970,00 €	3 530,00 €	420 500,00 €
022- dépenses imprévues	-	9 350,00 €	-3 530,00 €	5 820,00 €

En investissement :

Chapitres	Compte	Budget	DM	Nouveau budget
Opération 154- voirie	2315 - travaux	341 494,00 €	33 006,00 €	374 500,00 €
Opération 171- immeuble Serre	2315 - travaux	121 135,75 €	-33 006,00 €	88 129,75 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve les décisions modificatives présentées ci-dessus.

5/ Modification de la régie bibliothèque

M. le Maire propose d'apporter des modifications à la régie Bibliothèque pour permettre aux adhérents ne disposant pas de carnet de chèques de payer en espèces :

- Ajout des espèces dans les modes de paiements autorisés.
- Mise en place d'un fonds de caisse de 50 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide d'annuler la délibération n°2020-73 du 22 septembre 2022.

- Décide d'apporter les modifications énoncées ci-dessus à la régie «Bibliothèque».

6/ Création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet

M. le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet pour accomplir les missions d'agent technique polyvalent.

- Quotité du temps de travail : 18/35e
- Rémunération : 1er échelon du grade d'adjoint technique territorial

Ce poste sera à pourvoir au 1er janvier 2023.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la création d'un poste d'adjoint technique territorial à temps non complet selon les caractéristiques ci-dessus.

- Décide de modifier le tableau des effectifs.

7/ Approbation du rapport n°10 de la CLECT de la Communauté de Communes Vaison Ventoux

M. le Maire précise au conseil municipal que dans son rapport n°10, la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées propose de mettre à «0» le montant des attributions de compensations négatives des 3 communes suivantes : Buisson, St Marcelin les Vaison, Villedieu.

Le conseil municipal après en avoir délibéré (2 abstentions : M. DUSSAUD, Mme MONTIGNY) :

- Approuve le rapport de la CLECT qui propose la modification du montant des attributions des communes telle que proposée dans son rapport n°10 du 6 octobre 2022.

8/ Choix du prestataire pour la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking du pont Saint Michel

M. le Maire précise à l'assemblée que 3 bureaux d'études ont été consultés pour la réalisation de cette mission de maîtrise d'œuvre (phases ESQ/AVP, PRO, ACT dont DCE).

Il propose de retenir le candidat ayant obtenu la meilleure note selon les critères fixés pour un montant de 7 740,00 € HT soit 9 288,00 € TTC.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de choisir l'entreprise BIOZONE pour la réalisation de la mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parking du pont Saint Michel (phases ESQ/AVP, PRO, ACT dont DCE) pour un montant de 7 740,00 € HT.

9/ Cession d'un délaissé de voirie – Montée du Château

M. le Maire donne lecture du courrier de la SCI Les Safraniers qui sollicite auprès de la commune la cession d'un délaissé de voirie situé entre les parcelles D183, D184 et D185. Il précise que ce délaissé de voirie n'a pas pour fonction de desservir ou d'assurer la circulation, que les droits d'accès des riverains ne sont pas mis en cause et qu'il n'est pas affecté à la circulation générale.

M. le Maire rappelle que la cession d'un délaissé de voirie prévoit un droit de priorité aux riverains de parcelles déclassées. Il propose de fixer à 10€ du m² le prix de cession de ce délaissé d'une superficie d'environ 60m² (à définir lors de l'intervention du géomètre sur place) et d'en informer, conformément à la réglementation, les riverains dudit délaissé.

M. le Maire précise que l'ensemble des frais (géomètre, notaire) seront à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte d'engager la procédure relative à la cession du délaissé de voirie.

Questions diverses :

a/ Compte rendu des réunions des commissions communales et intercommunales

M. le Maire rend compte des réunions des commissions communales et intercommunales.

Mme FARON présente les travaux de la commission communale culture :

- Reconstitution du Festival Autour du Ventoux du 15/07/2023 au 23/07/2023
- Soirée dans le cadre du Festival Après les vendanges le 18/03/2023
- Mise en place d'un service de livraison de livres par le personnel de la bibliothèque

b/ Rapport d'activité 2021 de la communauté de communes Vaison Ventoux

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activité de la communauté de communes Vaison Ventoux

c/ Exercice de gestion de crise du 20 octobre 2022

M. le Maire rend compte de l'exercice de gestion de crise qui s'est déroulé le 20 octobre 2022 et qui a permis de tester l'activation du Plan Communal de Sauvegarde.

d/ Aménagement du Jardin du Presbytère

Les travaux sont désormais terminés. M. le Maire remercie M. Jérôme BENOIT qui a fait don à la commune de pierres de Talès pour un montant de près de 700 €.

D'autres économies ont également été réalisées par rapport aux crédits inscrits au budget et aux marchés signés avec les entreprises. Avec les crédits restants, M. le Maire propose l'acquisition d'une sculpture qui serait exposée dans cet espace.

e/ Projet d'acquisition des parcelles PACI

M. le Maire précise qu'il est en discussion auprès des conjoints PACI pour l'acquisition de parcelles au cœur du village. Des réflexions sont menées pour permettre l'aménagement de cet espace en parcelles constructibles pour des primo accédant et autour de la création d'habitant partagé.

f/ Droits de mutation à titre onéreux (DMTO)

M. le Maire précise que les montants qui devraient être perçus pour l'exercice 2022 au titre des droits de mutation à titre onéreux, sont supérieurs de 47% à l'estimatif prévu au budget. M. le Maire rappelle que les DMTO sont perçus par le département qui les redistribue aux communes.

g/ Eau des fontaines

M. le Maire précise que les analyses de l'eau des fontaines ont confirmé son caractère non potable. Cette information sera reportée sur les fontaines.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Urbanisme

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES :

Le 14.10.2022 à : EDF ENR – 86 Chemin du Bosquet – Panneaux photovoltaïques

Le 27.10.2022 à : SOURCEAUX Michel – 293 Chemin de la Lauzière – panneaux photovoltaïques

Le 04.11.2022 à : FERGUSON Sara – 1131 Chemin des Essareaux – modification toitures / ouvertures.

Le 28.11.2022 à : JUDET Thierry – 416 Chemin du Rat Collet Blanc – clôture.

Le 29.11.2022 à : EVRARD Fabienne -726 chemin de l'ancienne voie ferrée - panneaux photovoltaïques

Le 29.11.2022 à : ALPES ENERGIE NOUVELLE – 56 chemin de Font Aurel – panneaux photovoltaïques

Le 26.12.2022 à : BRUN Michèle - 591 chemin de l'ancienne voie ferrée - panneaux photovoltaïques

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS :

Le 11.10.2022 à : LOPEZ Emmanuelle – 430 Chemin St André – transformation hangar + piscine.

Etat Civil

Si des personnes nées, mariées, ou décédées ne figurent pas, il ne s'agit pas d'un oubli.

Il est précisé que les noms communiqués ci-dessous sont uniquement ceux dont les actes sont retranscrits dans nos registres d'Etat Civil.

Quatrième trimestre 2022

DÉCÉS

BARRECCHIA Paule (92 ans) est décédée le 15.11.2022 à Entrechaux.

SOUILLLOT Jean Paul (71 ans) est décédé le 17.11.2022 à Orange.

PRÉVOT Christian (71 ans) est décédé le 21.12.2022 à Nîmes.

Inhumés dans le cimetière d'Entrechaux, mais non domiciliés sur la commune :

BONVIN Jacques (89 ans) est décédé le 07.11.2022 à Vaison la Romaine.

LATTUCA Bernadette (58 ans) épouse QUINQUIN est décédée le 07.12.2022 à Poitiers.

PELLEGRIN Roger (97 ans) est décédé le 19.12.2022 à Vaison la Romaine.

Sincères condoléances aux familles.

Agenda

Jeudi 26 janvier : Cérémonie des Voeux du Maire à 18h30 salle polyvalente.
Lundi 30 janvier : Réunion mutuelle communale à 11h salle mairie suivie d'un apéritif.
Dimanche 05 février : Après-midi dansant avec Lionel Chayas Animation (Randopassion)
Samedi 11 février : Soirée dansante et repas à 19h salle polyvalente (APEE).
Dimanche 12 mars : Loto de l'APEE à 14h salle polyvalente.
Samedi 18 mars : Festival après les vendanges à 21 h salle polyvalente (avec Lili Cros et Thierry Chazel)
Dimanche 26 mars : Loto du Club du Temps Retrouvé à 14h salle polyvalente.
Dimanche 02 avril : Vide Dressing de 9h à 17h salle polyvalente (Lign Tonic)
Dimanche 14 mai : Vide-Grenier place de la mairie et de l'église (Comité des Fêtes)
Vendredi 19 mai : Portes ouvertes au Mas des Flauzières. Food Truck et soirée musicale avec les Blue Maracas.
Samedi 20 mai : Portes ouvertes au Mas des Flauzières. Repas champêtre et soirée musicale avec les Cover Street.

Les Permanences

SERVICES PUBLICS

Mairie : Ouverture du lundi au vendredi de :
9h00 - 12h00.
Mercredi 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h00.
Tel : 04 90 46 00 11 Fax : 04 90 46 01 51
email : mairie.entrechaux@orange.fr
site : <http://entrechaux-en-provence.fr>

Agence Postale Communale et Point Infos Tourisme :

Bureau ouvert du mardi au samedi
9h00-12h00 et 14h00- 18h00

Agence Postale Tel : 04 90 62 96 81
Point Infos Tourisme Tel : 04 90 12 89 94
mail : tourisme.entrechaux@orange.fr

Trésorerie de Vaison la Romaine : du lundi
au mercredi 9h00-12h00 et 13h00-16h00.
Jeudi et vendredi 9h00-12h00.

Centre Impôts Service du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30

Bibliothèque Mary Glasgow

Ouverture :
Lundi 10h00 -12h00 -
Mercredi 10h00-12h00 et 16h00-19h00 -
vendredi 10h00 -12h00.

Le 1er samedi du mois :
de 10h00 à 12h00. Tel 04 90 46 03 15

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Sophie RIGAUT et Alexandre ROUX,
Conseillers Départementaux du canton de
Vaison-la-Romaine, se tiennent à la
disposition des administrés qui désirent
les rencontrer.

Prise de Rendez-vous au 04 90 16 22 68
ou par mail :
alexandre.roux@vaucuse.fr
sophie.rigaut@vaucuse.fr



PERMANENCES ET AUTRES SERVICES à Entrechaux

CAUE de Vaucluse :

Vous voulez construire, agrandir, restaurer
votre habitation, refaire votre façade, modifier
votre devanture commerciale, édifier un
bâtiment agricole, construire une piscine, un
abri de jardin, un garage, installer une serre,
édifier une clôture, etc... Avant le dépôt de
votre dossier, venez consulter **gratuitement**
l'architecte conseiller qui vous fera gagner du
temps !

Mme FROBERT, Architecte Conseil du CAUE,
vous recevra le 1er mardi de chaque mois de
9h30 à 11h30.

Prendre rendez-vous au 04 90 46 00 11.

Objets encombrants (service communal) :

Uniquement les gros encombrants !
A domicile tous les 2e mardi de chaque mois.
Inscrivez-vous en mairie 04 90 46 00 11

CUMA de l'Ouvèze :

FAYEL Gabriel : 06 19 18 39 23

ASA Ouvèze Ventoux :

Permanence lundi et jeudi de 9h30 à 12h30
et de 14h00 à 17h00
786, Chemin du Plan - 84340 ENTRECHAUX
Mail : contact@asa-ouveze-ventoux.fr
Tel : 04 90 46 05 65

Syndicat Mixte de l'Ouvèze Provençale

Tel : 04 90 46 09 43



Location des salles

Salle de la mairie
1 Place Paul Guinrand
Capacité maximum : 60 personnes
Coin cuisine. Parking

Tarifs : s'adresser au secrétariat de la mairie

PERMANENCES ET AUTRES SERVICES dans les communes voisines

Assistante Sociale :

Les 1er et 3ème mercredis de chaque mois le
matin à

L'Espace Départemental des Solidarités
Rue Laennec 84110 Vaison la Romaine.
Sur rendez-vous au 04 90 36 53 50

Mutualité Sociale Agricole :

Lundi au vendredi de 9h à 12h Quai Pasteur
à Vaison la Romaine
Tel 04 90 13 66 66

ADIL de Vaucluse :

Service gratuit propriétaires-locataires :
Permanences sans rendez-vous :
Malaucène, le 3ème jeudi du mois
de 14h à 16h en mairie.
Vaison le 1er mercredi du mois
de 13h30 à 16h en mairie

Déchetterie Intercommunale de Vaison-La-Romaine :

Service gratuit pour les Particuliers.

Du lundi au samedi de 8h à 12h (réservé aux
pros) et de 14h à 17h (réservé aux particuliers)
Tel : 06 07 98 23 32

Le tri est sélectif et facile : végétaux, piles,
batteries, métal, cartons, vêtements,
plastiques, etc...

CORRESPONDANTES DE PRESSE LOCALES

Isabelle ALEXANDRE (La Provence) mail :
isabelle.alexandre.provence@gmail.com
Myriam BERTRAND (La Gazette Locale et la
Tribune) mail : mimiduventoux@gmail.com



Salle polyvalente

Route de Mollans
Capacité maximum : 250 personnes assises
Parking 300 personnes debouts

Tarifs : s'adresser au secrétariat de la mairie.



Numéros Utiles

MEDICAL & SECURITE

Sapeurs Pompiers.....	18 ou 112 depuis un mobile
SAMU.....	15
Dentistes dimanche & jours fériés.....	04 90 31 43 43 ou 04 75 41 15 49
Pharmacies de garde 24h/24h.....	3237
Hôpital de Vaison la Romaine.....	04 90 36 04 58
Urgence Pôle Santé Carpentras.....	04 32 85 90 00
Infirmière.....	04 86 04 40 70
Centre Anti Poison Marseille.....	04 91 75 25 25
Brigade de Malaucène.....	04 90 65 20 09
Gendarmerie Nationale.....	17



PSYCHO & SOCIO

SOS Amitié	01 40 09 15 22
SOS Drogue, Alcool, Tabac, info service	113
Accueil sans abri, urgence social	115
Allo enfance maltraitée	119
Soustet Vaison	04 90 03 89 66
Centre Médico Psy adultes	04 90 03 89 76
SIDA info service	0800 840 800
Alzheimer	04 32 74 14 74

PREVENTION & MUTUELLES

Contraception urgence	0800 105 105
Planning Familial, IVG	04 90 63 81 67
Espace Départemental des Solidarités	04 90 36 53 50
Sécurité Sociale, 826 allée Ambroise Croizat 84100 Orange	3263
MSA, Quai Pasteur Vaison la Romaine	04 90 13 66 66
CAF, 6 rue St Charles Avignon	08 10 25 84 10

SERVICES

Communauté Communes Vaison Ventoux	04 90 36 16 29
EDF dépannage	09 72 67 50 84
ERDF Accueil (relevé compteurs...)	09 69 32 18 59
SAUR (eau potable)	04 83 06 70 03
SUEZ (assainissement)	09 77 408 408
Agence France Telecom	1014
Service Après Vente	1013
Forfaits et service	3000
Allo service public	3939
Trésor Public, 37 av V Hugo Vaison	04 90 36 00 29
Centre Impôts Fonciers Avignon Av du 7ème Génie Cité Administrative	04 90 27 71 91
Service Impôts Particuliers (SIP) Orange 132 Allée d'Auvergne	04 90 51 48 40
Service Impôts Entreprises (SIE) Carpentras 219 Av du Comtat Venaissin	04 90 63 83 04

CAUE- architecte conseil	04 90 13 49 50
Info sur le logement	04 90 16 34 34

Aux Fleurs du Soleil
Claudie & Jean-Paul
Entrechaux "Le Plan"
et sur vos marchés de Provence
Toutes compositions florales
"Que du Bonheur !"
04 90 37 69 47 - 06 13 53 30 98
www.fleursdusoleil.florajet.com



Ganichot
Philippe
Artisan
Carreleur
84340 Entrechaux 04 90 46 04 16 - 06 08 26 68 51

Entreprise BLANCHARD Mickaël

Peinture intérieure - extérieure,
papier peint, plâtrerie



04 90 37 20 65

Le Laquet - route de Malaucène - 84340 Entrechaux
Tél./Fax: 04 90 37 20 65 - Portable: 06 46 47 49 56

Franck DELAYE
PLOMBERIE
● Zinguerie ●
● Solaire ●
● Pompe à Chaleur ●
04.90.62.72.19 / 06.68.03.92.79
84340 Malaucène

Les Secrets de Lola
VENTE SUR PLACE
BISCUITERIE ARTISANALE DE TRADITION DEPUIS 1989
LAURENCE ALBANESI & MARC BOCCASSINI
885, chemin des Amarens - ZA - 84340 Entrechaux
Tél. 04 90 28 97 82
secretsdelola@gmail.com - www.secretsdelola.fr

 **SARL Fabre fils**
Électricité générale,
automatisme de portail,
chauffages,
climatisations.
Fabre Morgan
06.11.51.47.11
sarlfabrefils@gmail.com
sarlfabrefils84340@gmail.com
172 bis avenue des
princes d'orange
84340 Entrechaux

 **RAMONAGE**
Agrément préfectoral
G.REYNAUD et S.SERRA
MULTI SERVICES
31 ans d'expérience
Tarif 2023
Cheminée à bois 65 € - Ch chaudière + tuyau 70 €
Tél : 04 90 62 05 39 Mob : 06 32 16 88 52

GÉRARD BRAS

Négoce de Véhicules Poids Lourds
Pièces détachées
Matériel



1121, chemin du Plan
84340 ENTRECHAUX



06 12 10 91 48



le Mas
des
Flauzières



JEROME BENOIT
LE MAS DES FLAUZIERES
1131 ROUTE DE VAISON LA ROMAINE
84340 ENTRECHAUX
FRANCE

VIGNERON-INDEPENDANT EN GIGONDAS, VACQUEYRAS, SEGURET, COTES DU RHONE VILLAGE, ET VENTOUX

TEL: +33 (0)4 90 46 00 08

MOBILE: +33 (0)6 12 69 82 90
EMAIL: lemasdesflauziers@gmail.com

SITE: www.lemasdesflauziers.com

Ouverture du caveau: de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h du lundi au samedi
fermeture Du 25 décembre au 31 janvier, les jours fériés et le dimanche

ALU

ALU - PVC - STORES

VAISON

ZA LES ECLUSES
84110 VAISON LA ROMAINE

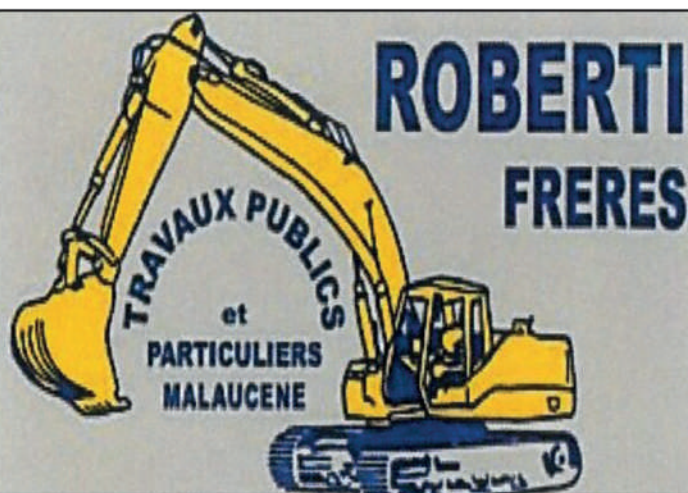
04 90 363 363

contact@aluvaison.fr

DEVIS GRATUIT



**VERANDAS
MENUISERIES ALU & PVC
STORES
VOLETS ROULANTS ET BATTANTS
PERGOLAS BIOCLIMATIQUES**



Rue guimety

84340 Malaucène

Tél : 04,90,12,36,69

Fax : 04,90,65,15,88

Email : sarl.roberti.frs@wanadoo.fr